



## VENTE DE VOITURE est le acheteur veux me la rendre

Par **ribeiro ferreira celeste**, le **04/11/2017 à 10:37**

BONJOUR hier soir a 19h je vendu ma voiture avec controle techique ok, la pressone a qui je vendu ma voiture est parti avec au but de de 3h ver 22h de hier soir elle me ramene la voiture soit disait que sont enfant pleur quand elle est a la interieur du veiculle,est que la voiture fait du bruit ,la vouiture a 17 ans bientot mais en tres bon etat ,elle a passe le contole techique le mardi dernier le 31 octobre sans aucun souci,maintenant je la carte grise qui est barre avec la montion vendu le 03 11 2017 A 19h, elle ma payee avec un cheque que je mis a la banque ce mantin. est que je suis dans mon droit ? cordialment ribeiro celeste

Par **janus2fr**, le **04/11/2017 à 10:53**

Bonjour,

Vous n'avez, bien sur, aucune obligation de reprendre ce véhicule !

Un vendeur particulier n'est tenu qu'à la garantie des vices cachés, à l'acheteur de démontrer (par expertise) un vice caché...

Par **miyako**, le **04/11/2017 à 18:33**

Bonsoir,

Il avait qua acheter une voiture neuve !!

Amicalement vôtre

suji KENZO